

Feldkommandantur 723. — Première Circulaire.

La très forte quantité d'aviation alignée par l'ennemi, commande des mesures de protection des récoltes contre le danger d'incendie. La Feldkommandantur 723 demande la communication immédiate aux maires, des instructions suivantes :

I. — Récolte du foin : 1. Mettre le foin sur des tréteaux et le laisser aussi longtemps que possible dehors.

2. Ne transportez que de petites quantités de foin à la fois ; 3. Le foin sera entreposé à une distance raisonnable des bâtiments ; 4. Ne pas faire les mulons trop gros ou trop étroits.

II. — Récolte des céréales. — 1. Ne pas terrer trop les gerbes pour éviter la propagation du feu ; 2. En transportant les céréales, faire attention à ne pas transporter de phosphore, lequel s'allume automatiquement lorsqu'il est complètement sec ; 3. Les espaces entre les meules de céréales seront d'au moins 30 m., de façon à limiter les pertes par le feu ; 4. Organiser si possible et en temps voulu le battage des céréales au moyen de groupes électrogènes ; 5. Opérer de suite la livraison des céréales, dès le battage ou en tous cas, les emmagasiner de telle sorte que l'incendie des bâtiments ne puisse les anéantir. Les emmagasiner dans des abris isolés ; 6. Stocker la paille par petits tas bien séparés les uns des autres et à distance raisonnable des bâtiments ; 7. Dans les étables et les bâtiments de fermes ne pas entreposer de paille. 8. Ne pas laisser trainer de paille dans les parages des bâtiments ; 9. Avoir sous la main des moyens d'extinction : eau, sable, tout prêts à être employés ; 10. Sur tous les champs de céréales, les espaces séparant les mulons devront être recouverts d'échelles, débris de verre, suie, etc., et rendus noirs afin de limiter l'effet des moyens incendiaires.

Le Sous-Préfet est prié de communiquer ces indications aux maires de son arrondissement, en leur donnant toutes indications sur leur application.

Pour le Feldkommandant : Dr MEYER.

Feldkommandantur 723. — Deuxième Circulaire

Les troupes d'occupation réclament le déblaiement immédiat de toutes les rues qui mènent vers des prairies à bestiaux en vue de leur emploi de ces prairies.

Il est nécessaire d'attacher les bêtes se trouvant dans ces prairies ou bien de les mettre dans un abri et ne pas les laisser circuler la nuit.

Vous êtes prié de faire part de ce qui précède aux maires.

La Feldgendarmarie a ordre de veiller à l'exécution de ces instructions.

Pour le Feldkommandant : Dr MEYER.

Feldkommandur 723 — Troisième Circulaire.

Je vous demande, avec l'appui des maires des communes de l'arrondissement, situées au sud de la route n° 13, de fournir une liste des entreprises qui s'occupent des chevaux avec leur situation au 1^{er} Juillet 1944.

Cette liste devra comporter le nom des propriétaires de voitures à 2 ou 4 roues et de carrioles à 1 ou 2 chevaux.

Ne faire figurer sur cette liste que les voitures sur lesquelles on peut mettre une charge (ne pas tenir compte des dog-car).

Pour le Feldkommandant : Dr MEYER.

Au C. O. S. I.

Le C. O. S. I. débordé par les événements s'excuse de ne pas avoir agi plus tôt. Ses bureaux sont ouverts à la Mairie. Il commencera par les réfugiés sur la commune de Saint-Jacques à partir de jeudi prochain, pour les sinistrés mobiliers ayant 25 0/0 de meubles détruits.

Les blessés et les familles des victimes seront secourus ultérieurement. — Pour les sinistrés repliés sur les autres communes ils seront convoqués très prochainement.

A NOS LECTEURS

Dans l'affreuse tourmente qui s'est abattue sur notre ville, « LE LEXOVIEN » n'a pas été épargné : l'imprimerie, l'atelier de composition et les bureaux ont été en partie détruits.

Passés les premiers jours d'épouvante et de désarroi, les Autorités de la cité nous ont demandé de faire l'impossible pour éditer une feuille, apportant aux sinistrés et réfugiés, dispersés dans toutes les communes environnantes, les renseignements indispensables. Répondant à ce désir légitime, grâce à la bonne volonté de quelques ouvriers et à la libre disposition du matériel d'un confrère, nous avons publié les 20 et 28 Juin une édition provisoire, sur format réduit, distribuée gratuitement.

Cette feuille a été bien accueillie par tous ceux qui ont pu se la procurer, mais sa diffusion a été fort restreinte, du fait des circonstances. Afin de la garantir dans une plus large mesure, nous avons augmenté le chiffre du tirage et repris aujourd'hui le service du journal à nos dépositaires de la ville, encore épargnés et à tous ceux de la campagne, chez lesquels nos lecteurs et nos abonnés pourront se le procurer. Ceci n'a été possible que grâce à l'obligeance de M. le Receveur des Postes et aux employés de l'Administration dont on ne louera jamais trop l'infatigable zèle et le dévouement pour assurer, en ces temps troublés l'acheminement et la distribution du courrier.

Il ne nous est pas encore possible, pour le moment, de rétablir l'envoi du journal à nos abonnés près desquels nous nous excusons.

Ce journal ne sera qu'une simple feuille de renseignements destinée à éclairer ceux de nos malheureux concitoyens, éloignés par force de leur domicile, sur leurs droits éventuels et sur la vie administrative de la cité.

Nous espérons qu'elle les instruira utilement sur les initiatives généreuses prises à leur égard et qu'elle sera pour eux un lien solide et un germe d'espoir en ces temps d'adversité.

« LE LEXOVIEN ».

« LE LEXOVIEN » est en vente chez Mme Bondeville, place des Abattoirs ; M. Broust, rue du Grand-Jardin, et à l'imprimerie Magne, chemin du Petit-Malheur.

La Presse en deuil.

Nous extrayons de « L'Echo Honfleurais » :

C'est avec émotion que nous avons appris la mort de M. Louis Massot, directeur du « Bonhomme Normand », à Caen, survenue dans la nuit du 6 au 7 Juin. Sa disparition, à l'âge de 50 ans, sera péniblement ressentie par toute la corporation où il s'était fait une place de choix. Président depuis une dizaine d'années du Syndicat de la Presse non-quotidienne du Calvados, il avait été élu, il y a quelques mois président de la Commission Nationale des Journaux non-quotidiens et remplissait ses fonctions avec un dévouement et une activité inlassables. Nous prions Mme et Mlle Massot, qui se trouvaient heureusement à Paris en ces jours tragiques, de bien vouloir agréer l'expression de nos condoléances émues et bien sincères.

— Nous apprenons également que l'immeuble et les ateliers du « Journal de l'Orne », à Argentan, ont été complètement détruits. Son directeur, M. Langlois, est sain et sauf, ainsi que sa famille. — A Rennes, le « Nouvelliste », sinistré, ne paraît plus ; « L'Ouest-Eclair » ne fait plus que l'édition de Rennes. A Rouen, le « Journal de Rouen », un moment arrêté, a repris son activité et imprime le « Petit Normand », dont l'imprimerie est détruite.

Régime des nouvelles inscriptions

Le réapprovisionnement des commerçants (Epiciers, Bouchers, Bouchers) sera effectué désormais de la manière suivante :

a) Pour le mois de Juillet : exceptionnellement sur état numérique, certifié du maire, et faisant ressortir le nombre d'inscrits dans chaque catégorie (population normale et réfugiés compris). Les commerçants se grouperont pour ne percevoir qu'un bon de déblocage par commune. Ils se répartiront ensuite les denrées au prorata des consommateurs inscrits chez eux.

b) Pour le mois d'Août : sur présentation du registre commercial d'inscription. Ces inscriptions seront contrôlées par l'apposition en regard du nom de chaque consommateur, sur le registre, d'un ticket détaché d'une feuille individuelle de coupons, dont chaque consommateur sera pourvu dans le courant du mois de Juillet.

Les Commerçants ne présentant pas leur registre d'inscriptions ne pourront être réapprovisionnés en Août.

Service médical

Noms et adresses provisoires des médecins de la région de Lisieux :

MM.

- Docteur Lacroix, Rocques.
- Docteur Colombe, Docteur Berthon, Docteur Devaux, Docteur Viel, Hôpital de Lisieux.
- Docteur Dubois, boulevard Duchesne-Fournet.
- Docteur Gourçon, Hermival.
- Docteur Plichon, OUILLY-DU-HOULEY.
- Docteur Roullier, Marolles.
- Docteur Flon, Glos.
- Docteur Marie, Hermival.
- Docteur Bréville, chemin d'Assemont.
- Docteur Davy, St-Martin-de-la-Lieue.
- Docteur Prévost, Mont-Lion, St-Désir.
- Docteur Schneider, Beuvillers.
- Docteur Toufflet, Mesnil-Guillaume.

Croix-Rouge Française. — Consultation de nourrissons, distribution de layettes de 10 à 11 heures, Dispensaire Docteur-Lesigne, 3, boulevard Emile-Demagny.

Hermival-les-Vaux. — Consultation de nourrissons 1^{er} et 3^e lundis de chaque mois, à 9 heures, au presbytère d'Hermival-les-Vaux.

Enregistrement — Hypothèques

La destruction complète de l'Hôtel des Finances et l'arrêt presque total de la vie économique à Lisieux, s'opposent à l'ouverture régulière des bureaux. Seule une permanence sera donc assurée jusqu'à nouvel ordre, et à partir du 6 juillet, les mardis, jeudis et samedis, de 14 h. 30 à 16 heures, à l'Ecole Maternelle de la Cité-Jardin.

Note pour Messieurs les Coiffeurs

Par décision de ce jour, le prix de la coupe de cheveux et la barbe est fixé ainsi qu'il suit :

Coupe de Cheveux : 6 francs — Barbe : 3 francs

Caisse d'Epargne

A partir du Samedi 8 Juillet inclus, les bureaux seront transférés 42, Boulevard Herbet-Fournet.

Heures d'ouverture pour les versements et remboursements : Mercredi de 10 h. à 11 h. et demie ; Samedi matin de 10 h. à 11 h. et demie ; Samedi après-midi, de 13 h. et demie à 15 heures.

Epicerie ouverte depuis le 3 Juillet 1944 : NUGUÉS, 15, rue Lec...

1^{re} liste des victimes des bombardements Anglo-Américains des 6 et 7 Juin

CIMETIÈRE SAINT-DÉSIR (Fosse N° 1)

MM. Neuville Marcel et Neuville Eugène, rue du Pré-d'Auge ; M. Lemièrre, 42, rue de Caen ; M. Mme et Mlle Manceau, 13 bis, rue de Falaise ; Mme Legrand, rue du Pré-d'Auge ; M. et Mme Fouineau Raymond, 101, rue de Caen ; Mme Hollinger Maria, 6, rue Marie-de-Besneray ; M. Bellon, 42, rue de Caen ; Mme Levrot, Jeanne, femme Grieu ; M. Grieu Pierre, rue du Pré-d'Auge ; Mlle Grioux, présumée fille Grioux ; Mlle Grioux Yolande ; M. Masse Paul, présumé famille Grioux ; Mlle Leberrurier Marie, 17, rue Guizot ; Mme Corbin, 17, rue Guizot ; M. Vedovati Paul, 84, rue de Caen ; M. Lemonnier, rue du Pré-d'Auge ; Mlle Lemonnier Thérèse, 42, rue du Pré-d'Auge ; M. Dubourg Pierre, 40, rue de Caen ; M. Dauphin Albert ; M. Cudorge Marcel, rue du Pré-d'Auge ; M. et Mlle Dumoulin, 18, rue du Pré-d'Auge ; Mme Boulanger, 94, rue de Caen ; M. Vatin, 13, rue de Falaise ; Mme Bunel Jeanne et Bunel Geneviève, 7, rue de Caen ; M. Pouchin André, rue du Pré-d'Auge ; M. et Mme Potier, 18, rue du Pré-d'Auge ; Mme Gloux, rue de Caen.

CIMETIÈRE SAINT-DÉSIR (Fosse N° 2)

M. Maurice Goupil, Mlle Jacqueline Goupil, 141, rue de Caen ; Mme Gondouin, rue du Capitaine-Vié ; M. Diet Joseph, 26, rue Bon-Ange ; M. Lion Pierre, 7, rue du Pré-d'Auge ; M. Louge, rue de Caen ; M. Le Bihan Jean, 141, rue de Caen ; Mme Jansen, 116, rue de Caen ; M. et Mme Provost, rue de Caen ; M. et Mme Bellanger, rue du Pré-d'Auge ; M., Mme et Mlle Galisson ; Mme Louge, rue de Caen ; Mme Moriot, rue du Pré-d'Auge ; 2 enfants Moriot, rue du Pré-d'Auge ; M. Legrand, 20, rue du Pré-d'Auge ; Julia Devaux, en religion Sœur Ste-Claire de Ste-Chantal, Petite Sœur des Pauvres ; Mme Troussier, mère, Mlle Jacqueline Troussier, Mme Troussier, 102, rue de Caen ; Mme Burel, M. Chêne Claude, Mme Raimbault, Mme Veuve Mortagne, Mme Draveny, du Havre, 57, rue de Caen ; Une Petite Sœur des Pauvres ; M. Grioux, Impasse Bon-Ange.

CIMETIÈRE SAINT-DÉSIR (Fosse N° 3)

M. et Mme Ruault, rue de Caen ; M. et Mme Hubert, rue de Caen ; M. et Mme Hibout, rue du Pré-d'Auge ; Mme Masson, 113, rue de Caen ; Mlle Manceau, (trouvée 13 bis, rue de Falaise ; Madame Deglaire, Impasse Bon-Ange ; Mlle Sapin Jeanne ; M. Jacquot, 130, rue de Caen ; M. Moriau René, 14, rue du Pré-d'Auge ; Julien Pape-lard, 26, rue de Caen ; M. et Mme Roger Mary, 18, rue Saint-Dominique ; Mlle Pouchin Renée, M. Pouchin René, fils, 18, rue du Pré-d'Auge ; M. Mme et Mlle Bordel, 7, rue Saint-Dominique ; Mlle Laine Emilienne, 141, rue de Caen ; Mme Miossec, 133, rue de Caen ; M. Grenet père et ses deux fils, Mlle Toutain, Madame Delevalle, M., Mme et Mlle Martin ; M., Mme et Mlle Hébert, tous rue de Caen.

Nous donnerons la suite de la liste des victimes dans nos prochains numéros.

M. Fernand CHERON ; Mme Jean CHERON et ses Enfants ont la douleur de faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Madame Fernand CHERON, née LANGLOIS, décédée à Saint-Jacques-de-Lisieux, le 22 Juin 1944, dans sa 74^e année, munie des sacrements de l'Eglise. L'inhumation a eu lieu dans la sépulture de famille le 24 juin, dans la plus stricte intimité.

La Direction des Pompes Funèbres Générales, dont les bureaux étaient 9, rue au Char, informe les familles qu'ils sont transférés 10, rue de Trouville à Lisieux. Ouverts les Mardi, Jeudi, Samedi, de 8 h. 30 à 18 h. 40, rue de Trouville. — Les Lundi, Mercredi, Vendredi toute la journée, Chemin de la Brasserie, chez Mme Marie.

Toute correspondance concernant le journal doit être adressée Boîte Postale numéro 13.

P. a. 582. La Propriétaire Gérante : Mme E. Morière